

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 92-2019

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/11/2019
Présents	15
Absents	8
Procurations	1
Votants	16

Par suite d'une convocation en date du vingt et un novembre deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **vingt-huit novembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procuration : CATALA Fabien à Pierre GARCIA.

Absents : CATALA Fabien, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention à l'État, au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour la réfection de la toiture de la Halle

Madame le Maire explique que la Halle, lieu de rencontre et de convivialité au cœur de la bastide médiévale, doit faire l'objet de toutes les attentions, son usage étant multiple et quotidien. Abritant les marchés du lundi et du jeudi matin, elle accueille aussi tout au long de l'année de nombreuses manifestations culturelles (salon du livre, festival de marionnettes, concerts, théâtre, etc.).

Les travaux consisteront à la reprise de la couverture par la dépose des bardeaux bitumeux et remplacement d'une partie des lambris en bois se trouvant en sous pente de la charpente, dégradés par de nombreuses gouttières. La nouvelle couverture sera composée de plaques de zinc sur l'ensemble de la toiture et fera l'objet d'une fixation sur les éléments de charpente existants.

La collectivité envisage également la pose d'un filet tendu au niveau des structures sablières de la charpente métallique, couvrant toute la surface de la Halle. Ce dispositif évitera l'intrusion des pigeons à l'origine de multiples déjections et désagréments.

Madame le Maire propose de solliciter les services de l'Etat dans le cadre de la DETR 2020 (équipements culturels - grosses réparations), le Conseil Régional et le Conseil Départemental selon le plan de financement ci-dessous :

Réfection de la toiture de la Halle	HT	TTC
Montant des travaux selon devis joint	72 247.83	86 697.39
Demande subvention État : 30 % au titre de la DETR 2020 (équipements culturels, grosses réparations)	21 674.35	
Ordre de priorité 1 - Toiture Halle		
STAP - DRAC : 10 % au titre des abords 2020	7 224.78	
Demande subvention Région : 20 %	14 449.57	
Demande subvention Département : 20 %	14 449.57	
Total des subventions demandées	57 798.27	- 57 798.27
Reste à charge de la commune		

REÇU EN PRÉFECTURE

le 03/12/2019

Application agréée E.legalite.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus, tel que présenté par Madame le Maire ;
- **Décide** de solliciter l'aide de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour la réfection de la toiture de la Halle ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Nicole QUILLIEN

Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2019

Application agréée E-legalite.com

COUVERTURE - ZINGUERIE



Spécialité: ARDOISE

FALGUÉ Jean-Paul

Route de la Morère
09160 TAURIGNAN-CASTET

SIRET 48452633000010 APE : 4391B

ASSURANCE PROFESSIONNELLE : SMABTP

N° CONTRAT : 1247000/001 333146/000

SAS au capital de 20 000€

Tél : 05.61.66.50.03

jean-paul.fal@wanadoo.fr

DEVIS ESTIMATIF

Taurignan-Castet, le 18 11 2019

MAIRIE DE MIREPOIX
HOTEL DE VILLE
PLACE DU MARECHAL LECLERC

09500 MIREPOIX

OBJET : REFECTION DE LA TOITURE DE LA HALLE

LIBELLE	U.	Q.	PRIX U	TOTAL HT
Fourniture et pose d'échafaudage	m2	857,00	14,00	11 998,00
Dépose de l'ancienne couverture en vertuile y compris panneau de particule	m2	248,37	15,00	3 725,55
Remplacement de lambris sous face (40%)	m2	99,34	40,00	3 973,60
Fourniture et pose de sous toiture y compris contre lattage	m2	248,37	14,00	3 477,18
Fourniture et pose de volige épais.18mm	m2	248,37	31,00	7 699,47
Fourniture et pose de bande d'égout ventilée	ml	121,68	22,00	2 676,96
Fourniture et pose de couverture en zinc pré patiné à joint debout	m2	248,37	81,00	20 117,97
Fourniture et pose de faitage et arêtier ventilés	ml	62,00	65,00	4 030,00
Fourniture et pose de bavette ventilée	ml	36,00	35,00	1 260,00
Fourniture et pose de chéneau en zinc	ml	121,70	60,00	7 302,00
Fourniture et pose de main courante en zinc	ml	121,70	23,00	2 799,10
Fourniture et pose de tuyau de descente	ml	60,00	47,00	2 820,00
Fourniture et pose d'écharpe coudée	U.	8,00	46,00	368,00
TOTAL H.T.				72 247,83
T.V.A. 20 %				14 449,56
TOTAL T.T.C.				86 697,39